

Vël'Ok

Régional

Dossier de presse



obeler
fenning:beeteburg:
hunchereng
närzeng
eis gemeng

Ville de
Differdange

DIDDELENG
VILLE DE DUDELANGE

ESCH
ma ville, ma vie

GEMENG
SUESSEM

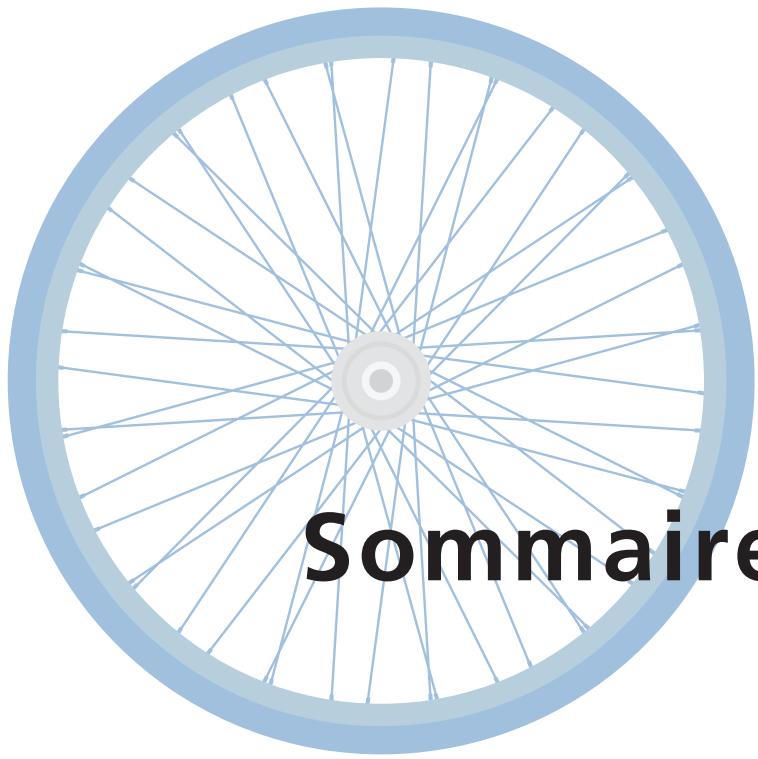
MONDERCANGE

 Administration Communale de
Schifflange

STAD RËMELENG

KÄLTÉITENG

MONDERCANGE
Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre



Sommaire

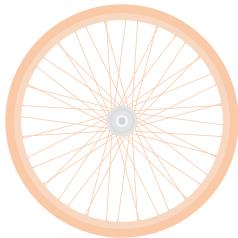
P résentation du projet Vël'Ok	3
C ommunes partenaires	4
L e nouveau vélo à assistance électrique	5
F onctionnement du projet Vël'Ok	6
I ncription	9
P artenaires	10
I nformations et contacts	11

| Présentation du projet Vël'OK

Ce mercredi 15 janvier 2020, les nouveaux vélos du projet Vël'Ok ont été inaugurés en présence de Monsieur Francis REMACKEL, Président du CIGL Esch, M. Georges MISCHO, Député-maire de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et de Monsieur Dan KERSCH, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Le projet Vël'Ok c'est :

- Concept de mise à disposition gratuite de vélos en libre service au sud du Luxembourg
- Initiative durable portée par une ASBL d'économie sociale et solidaire de 22 années d'expérience
- Système simple de mobilité urbaine opérationnel depuis 15 ans
- Equipe de 16 salariés en réinsertion
- 462 vélos électriques en libre-service disponibles 24h/24 et 7j/7
- 103 stations réparties sur 8 communes du Sud du Luxembourg
- 6127 usagers répertoriés au 31/12/2019



Une initiative durable portée par le CIGL Esch, asbl d'économie sociale et solidaire :



CIGL·ESCH

L'association se trouve dans la 22^{ème} année de son existence et force est de constater qu'elle n'a cessé de grandir depuis sa création. Véritable tremplin pour l'emploi pour près de 30% de ses salariés, elle a su démontrer par le montage de projets d'utilité publique tels que Vël'Ok qu'une entreprise d'économie sociale et solidaire est parfaitement capable de prendre en main des projets durables d'envergure comme un système de vélos en libre-service.

L'idée de cette initiative ne date pas d'hier puisque le CIGL Esch asbl a développé dès 2004 le projet (Âre Vélo, eise Vélo). Convaincues de la pertinence du service de mobilité douce proposé, plusieurs communes luxembourgeoises lui ont par la suite emboîté le pas.

I | Communes partenaires

De façon globale, les communes partenaires se sont engagées dans le projet Vël'Ok car celui-ci s'intègre dans leur stratégie globale de développement durable. Elles le considèrent comme un moyen efficace de mettre en lumière la mobilité douce dans leur commune.



En permettant à leurs citoyens d'accéder simplement et gratuitement à un système de vélos en libre-service étendu sur la région Sud du Luxembourg, les communes participantes visent un changement majeur des habitudes et des mentalités.

Elles souhaitent avant tout contribuer à la réduction des émissions de CO₂ en réduisant leur dépendance énergétique. C'est l'image de leur commune qui est en jeu ; une image qui se veut responsable et dans laquelle les déplacements en vélo occupent une place clé.

Cette volonté d'agir en faveur de la mobilité douce va dans le sens de la politique du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des transports, qui, en collaboration avec les communes, travaille à la conception d'une stratégie globale en faveur des piétons et des cyclistes. Le réseau national de pistes cyclables est continuellement agrandi et amélioré en vue de rendre l'expérience du cycliste plus agréable et plus confortable.

Le nouveau vélo à assistance électrique

Données techniques

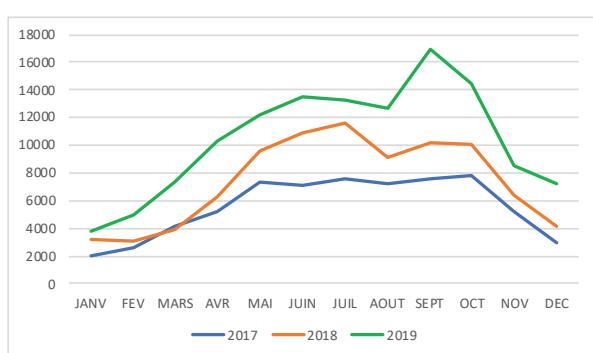
Conception : CESANO Group
Cadre en alluminium
Roues de 24"
Shimano Nexus 3 vitesses
Moteur 250 watts (25km/h)
Batterie Samsung 36V/10.4AH
Frein Shimano BR-C3010 rollor brake avant & arrière
Indicateur d'état de batterie
Poids : 28kg



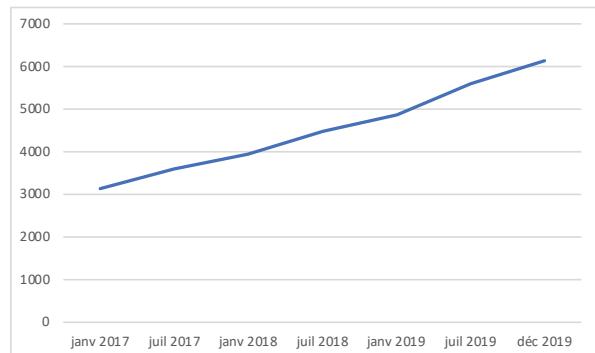
Un nombre croissant d'usagers depuis l'instauration du projet Vél'OK régional

Depuis la mise en place du Vél'Ok en novembre 2015, le nombre d'usagers n'a cessé d'augmenter chaque année si bien qu'au 31 décembre 2019, ce nombre s'élevait à 6 127 usagers.

Evolution du nombre d'emprunts du service Vél'Ok entre 2017 et 2019



Evolution du nombre d'usagers du service Vél'Ok entre 2017 et 2019

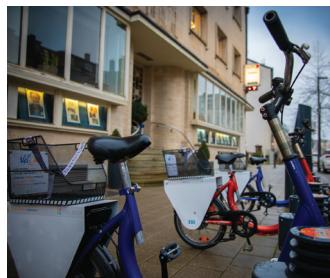


Fonctionnement du projet Vël'Ok

Un système simple de mobilité urbaine opérationnel depuis 2004

Vël'Ok est un système automatisé, simple et gratuit de location de vélos en libre-service qui permet aux utilisateurs d'emprunter un vélo dans une station et de le rendre dans une autre station de leur choix sous 2 heures. Ils peuvent ainsi emprunter un vélo au moment où ils en ont besoin, afin de circuler en ville, et de l'associer si nécessaire à d'autres moyens de transport.

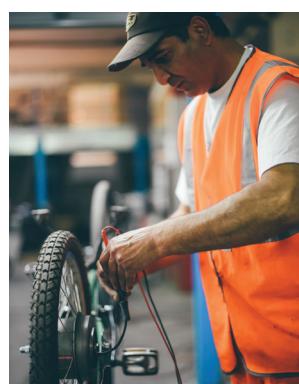
Les vélos sont libérés de la borne grâce à une carte à puce mKaart qui aura été préalablement activée via l'application vélo.



En ce qui concerne les stations du système de vélos en libre-service, nous collaborons avec la société TRACETEL qui propose une offre complète de mobilier urbain permettant l'identification, la prise et le rendu automatique des vélos par les usagers.

Une équipe de 16 salariés en réinsertion

La responsabilité sociale du CIGL Esch est au cœur de l'initiative. En effet, celle-ci a permis de créer 20 emplois. L'équipe en charge du projet Vël'Ok est composée de 4 encadrants (sous contrat CDI) ainsi que de 16 salariés en réinsertion (sous contrat CDD - durée maximum de 24 mois). Les salariés ont la possibilité de suivre des formations continues sur leur temps de travail qui leur offrent de nouveaux débouchés professionnels.

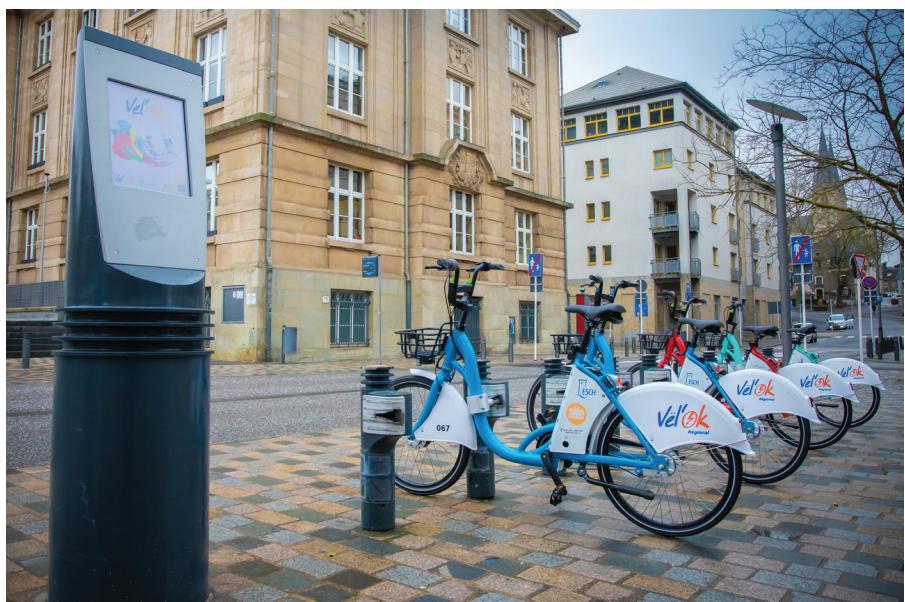


Une flotte de 462 vélos électriques en libre-service disponibles 24h/24 et 7j/7

Ils ont été choisis pour leur résistance et l'optimisation de leur durée de vie. Ainsi, les dégâts occasionnés par le vandalisme sont maîtrisés et ne nécessitent généralement que de petites réparations réalisées sur les stations.

Un service de vélos en libre-service comprenant actuellement 103 stations réparties sur 8 communes du sud du Luxembourg suivantes: Esch-sur-Alzette, Differdange, Sanem, Schiffange, Bettembourg, Dudelange, Rumelange et Kayl. La Commune de Mondercange rejoindra le projet en 2020.

Au total, ce sont plus de 130 000 personnes qui sont concernées par la mise en place de l'initiative Vël'Ok.



Le système Vél'OK est lié à la plateforme de la Mobiliteitszentral et compatible avec la carte mKaart. Les lecteurs de nos bornes répondent à la norme Mifare.

Pour utiliser un vélo, il suffit de prendre sa carte mKaart qui a été préalablement activée avec l'application vélo et de l'approcher au-dessus d'une des bornes vélo.

Le verrou de la borne libère alors automatiquement la patte d'accrochage fixe du vélo et l'usager peut disposer du vélo.

Arrivé à sa destination, l'usager range son vélo dans le verrou d'une borne vide dans n'importe quelle station.

COMMENT PRENDRE UN VÉLO

Je pose ma carte sur la borne.



La borne bip, le vélo se libère.



COMMENT RESTITUER UN VÉLO

Je ramène le vélo à la borne de mon choix.



Je le replace dans la glissière.



Voyant vert fixe + bip = le vélo est correctement remis en place.



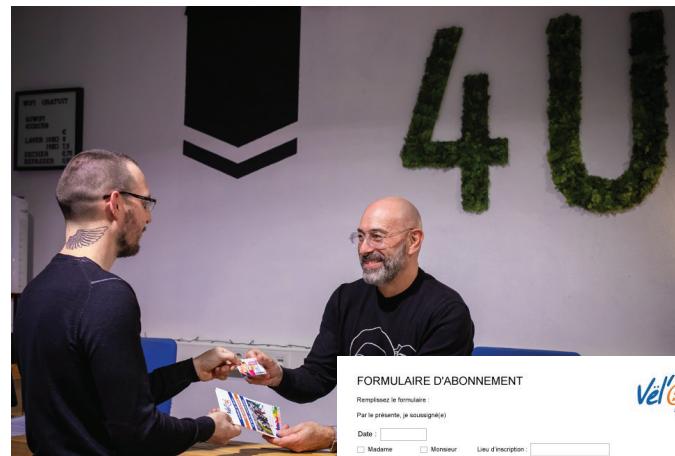
Inscription

Rendez-vous dans un des points d'inscription avec les documents suivants :

- une copie de votre carte d'identité
- une copie de la carte bancaire (IBAN)
- une carte mKaart

Si vous ne possédez pas de mKaart, vous pourrez en obtenir une dans les points d'inscription.

Sur place, vous devez compléter un formulaire d'inscription et signer une autorisation de prélèvement bancaire de 150 € qui servira de caution en cas de non-retour du Vél'Ok.



Points d'inscription :

CIGL Esch (4U)

52, rue Louis Pasteur – L-4276 Esch-sur-Alzette

City Tourist Office

85, rue de l'Alzette – L-4011 Esch-sur-Alzette

Mobilitätszentral

Gare Belval-Université – L-4024 Esch-sur-Alzette

Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette (Biergeramt)

Place de l'Hôtel de Ville – L-4002 Esch-sur-Alzette

Commune de Bettembourg

Château de Bettembourg, 13, rue du Château – L-3217 Bettembourg

Commune de Differdange

40, avenue Charlotte – L-4530 Differdange – B.P. 12 – L-4501 Differdange

Commune de Dudelange

Place de l'Hôtel de Ville – L-3590 Dudelange – BP 73 L-3401 Dudelange

Commune de Esch-sur-Alzette

B.P. 145 – L-4002 Esch-sur-Alzette

Commune de Rumelange

2, pl. G.-D. Charlotte – L-3710 Rumelange

Commune de Kayl

4, rue de l'Hôtel de Ville – L-3674 Kayl

Commune de Sanem

60, rue de la poste – L-4477 Belvaux

Service de l'urbanisme et développement durable de Schifflange

14, avenue de la Libération – L-3850 Schifflange

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire



AGENCE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'EMPLOI



MERBAG
ESCH

cesano
GROUP

CFL logistics

ETICE



TRACETEL



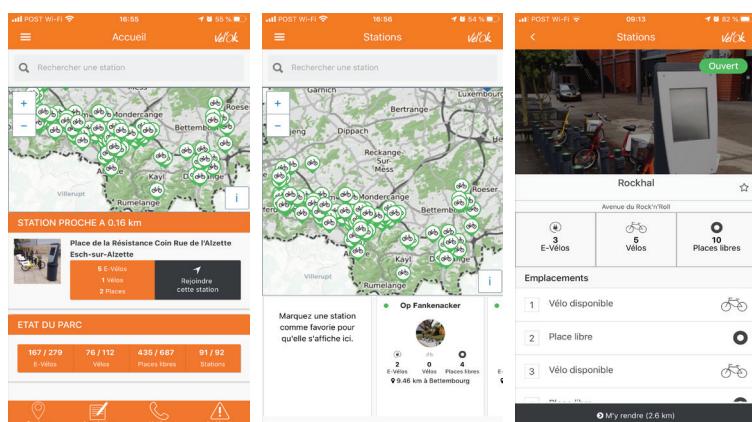
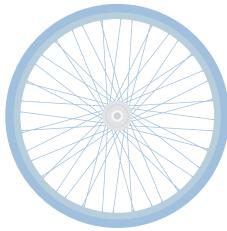
enovos



Informations et contacts

Site web : www.velok.lu

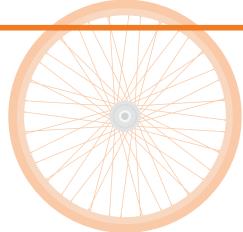
Application mobile :
iPhone - <https://u.nu/velokiphone>
Android - <https://u.nu/velok>



HELPLINE : **8006 2456**

En cas de questions ou de problèmes avec les vélos ou les stations, les usagers peuvent contacter gratuitement le responsable du service Vél'OK en appelant sur le numéro gratuit suivant :

 **HELPLINE : 8006 2456 WWW.VELOK.LU**





CIGL·ESCH

© CIGL Esch 2020